

Pour le secteur de La Flèche

## CORRESPONDANT DE BON NIVEAU

Rémunération motivante

43-85-16-50 (poste 320)

Dont acte.

### A L'HONNEUR

Médaille du « Juste de la nation »  
**Deux familles luchoises  
décorées**



A l'époque noire des années 1940-1941, Charlote, Albert, Marcel et Cécile n'étaient âgés que de 2 à 9 ans. Enfants juifs d'une famille parisienne, ils ont dû fuir pendant l'exode. Leur père a été déporté en juillet 1942 et quelques mois plus tard c'était leur mère. Ils ont été recueillis dans deux familles sarthoises de Mansigné, M. et Mme Jules Boussard et M. et Mme Henri Brossard, aujourd'hui décédés.

Cinquante ans après, le

peuple juif n'a pas oublié et dimanche dernier Charlote, Albert, Marcel et Cécile ont retrouvé dans une profonde émotion celui et celles qui ont été des frère et sœurs. Raymond Brossard, le maire de Luché-Pringé ; sa sœur, Simone Michelet et Mme Frapsauze, fille de M. et Mme Boussard.

En présence de nombreuses personnalités, ces trois récipiendaires se sont vus remettre la médaille du « Juste de la nation ».

Luché-Pringé, 50 ans après

17 novembre 1991.

## Emotion pour une cérémonie



Salle des fêtes de Luché-Pringé, dimanche matin, il y avait beaucoup d'émotion sur les visages, pour accueillir quatre enfants juifs venus récompenser les enfants des deux familles qui les avaient cachés pendant la dernière guerre.

Dans les années de 1940-1941, Charlote, Albert, Marcel et Cécile, étaient âgés de 2 à 9 ans. Dimanche, ils étaient tous les quatre présents avec plusieurs personnalités, dont Raphaël Keenan, attaché culturel auprès de l'ambassade d'Israël ; M. et Mme Weirheimer, délégués au Yad Vashem ; M. Ifrah, président

de la communauté israélite du Mans, et M. Delpierre, conseiller du 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Avec eux, Louis-Jean de Nicolay et Roland Bousnard, conseillers généraux ; Agnès Lorilleux, adjoint au député-maire de La Flèche, et le conseil municipal de Luché-Pringé.

### Les médaillés

Au cours de cette cérémonie, en présence des familles et amis, la médaille des Justes, décernée par le département des Justes de Yad Vashem, Institut pour le souvenir de la Shoah, a été remise officiellement à M. Raymond Brossard, maire de Luché-Pringé ; à Mme Simone Michelet, M. et Mme Henri Brossard, Mme

Frapsauze, M. et Mme Jules Boussard. Ces médailles étant destinées aux parents des récipiendaires, tous décédés.

C'est la seule médaille existant en Israël en dehors de celles qui honorent les héros militaires. Elle comporte la mention « le peuple juif reconnaissant » et « qui sauve une vie sauve l'univers tout entier ».

N'attendez pas de ne plus recevoir votre journal

LE MAINE

Renouvez votre abonnement  
dès réception  
de la formule de rappel